

**À VOTRE ARRIVÉE À LA DÉCHÈTERIE, EN FONCTION DU TYPE DE VÉHICULE ET DES VOLUMES AMENÉS, VOUS SEREZ DIRIGÉ SOIT EN DÉCHÈTERIE, SOIT AU PONT BASCULE DANS LE RESPECT DES CONSIGNES DE TRI.**



## LES DÉCHETS DES ACTIVITÉS DE NETTOYAGE DES LOCAUX

Dans votre activité, vous pouvez être amené à produire deux types de déchets différents :

Des **déchets Non Dangereux (ND)** ou **Déchets Industriels Banals** :

- ✓ Leur manutention ou leur stockage ne nécessite pas de précautions particulières.
- ✓ Ils se dégradent au cours du temps.
- ✓ Ils peuvent potentiellement être recyclés, valorisés.

Des **déchets dangereux** :

Ils peuvent être **nocifs, toxiques, corrosifs, inflammables, explosifs**... Ils peuvent être fortement dangereux pour les personnes et polluants pour les milieux naturels (air, eau, sol), ils nécessitent donc des précautions particulières de traitement et de stockage.

Les tableaux suivants vous donnent les déchets les plus fréquents de votre activité et ce que vous devez en faire.

Les **déchets non dangereux** sont à trier comme indiqué ci-dessous :

Cartons	Bien séparer les cartons plats des cartons ondulés, à déposer en déchèterie pour recyclage
Papiers bureautique	Papiers broyés à déposer en déchèterie zone papiers/journaux/magasines
Gants à usage unique / lingettes	À déposer en déchèterie aux encombrants
Divers matériel nettoyage usagé	À déposer en déchèterie aux encombrants

Les **déchets dangereux** sont à trier comme indiqué ci-dessous :

Bidons de javel, ammoniac, alcool à brûler	À déposer en déchèterie en zone déchets dangereux diffus
Aérosols	À déposer en déchèterie en zone déchets dangereux diffus
Emballages de certains produits détergents, décapant, désinfectant, fongicide, détartrant	A déposer en déchèterie (si classés comme dangereux) en zone déchets dangereux diffus



### INFO PRATIQUE

Un certain nombre de déchets de votre activité sont délicats à classer dans l'une ou l'autre de ces catégories. Leur appartenance à la famille des **déchets non dangereux** ou **dangereux** est déterminée par la **présence ou non de composants dangereux** (alcalis, solvants, acides ...). Pour avoir plus d'informations consultez les fiches de données sécurité que vous pouvez obtenir auprès de vos fournisseurs.

D'une manière générale, pour identifier vos déchets dangereux, référez-vous à **l'étiquetage** ou à la **fiche technique produit**. Regardez la présence éventuelle d'un **symbole de danger** du type carré orange.

